

# Avant-propos

La lutte contre la précarité énergétique est un enjeu majeur réaffirmé dans le cadre du plan de rénovation énergétique des bâtiments, mis en place en avril 2018 par le ministre de la Transition écologique et solidaire et le ministre de la Cohésion des territoires. Cette volonté de résorption des difficultés des occupants des logements à disposer de sources d'énergie nécessaires à leurs besoins se rattache à la fois aux enjeux de transition énergétique, et à la lutte contre les inégalités sociales, en lien avec le plan de lutte contre la pauvreté.

Ces questions sont particulièrement prégnantes dans le Grand Est, où les caractéristiques de la population, du parc de logement et du climat font de la région la première concernée par la vulnérabilité énergétique, c'est-à-dire par un rapport trop déséquilibré entre les besoins de dépenses des ménages consacrées à l'énergie et leurs revenus. Dans un contexte de vieillissement attendu de la population dans les années à venir et au regard de la précarité énergétique liée à la mobilité, il est d'autant plus nécessaire de faciliter la mise en œuvre de réponses territoriales adaptées à ces problématiques.

La Dreal et l'Insee poursuivent cet objectif en collaborant afin d'alimenter la connaissance en matière de vulnérabilité énergétique des logements. Ce travail se fonde sur l'utilisation de nouvelles sources de données récentes, qu'elles soient administratives, avec les dispositifs Filosifi et Fideli de l'Insee ou issues d'enquêtes, avec l'exploitation de l'enquête Phébus du service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire. Ce partenariat a également permis d'établir un premier diagnostic des grands enjeux de la vulnérabilité énergétique sur l'ensemble du Grand Est, alors que les schémas régionaux du Climat, de l'Air et de l'Énergie des trois anciennes régions ont récemment été intégrés dans le schéma régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des territoires (SRADDET). Au niveau régional, ces enjeux ont mis en avant la nécessité de construire un partenariat, notamment à travers un projet de construction d'un observatoire régional de la précarité énergétique.

Résultat de cette collaboration, ce dossier permet tout d'abord de confirmer le grand nombre de ménages en situation potentielle de vulnérabilité énergétique liée au logement vivant dans la région. Il met également en évidence les inégalités existantes entre les territoires, fonction notamment de leur proximité aux grandes agglomérations. Il s'attache aussi à décrire les principaux profils de ménages concernés, qui mettent en évidence des problématiques variées, traitant à la fois la pauvreté monétaire, en particulier dans les villes, et la qualité du parc de logements, plus souvent dans les campagnes. Enfin, ce dossier soulève l'importance du phénomène de vulnérabilité énergétique chez les seniors, qui pourrait ainsi devenir un enjeu fort avec l'intensification du vieillissement de la population dans les années à venir.

Nous remercions l'ensemble des contributeurs à la réalisation de ce document et formulons le vœu que ces analyses soient utilisées, valorisées et partagées par le plus grand nombre.

Le directeur régional de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement du Grand Est

**Hervé VANLAER**

Le directeur régional de l'Insee  
du Grand Est

**Joël CREUSAT**